



350.1105f 12:17 pdf

Compte courant LPP

(non valable pour les produits de la ligne Prevo)

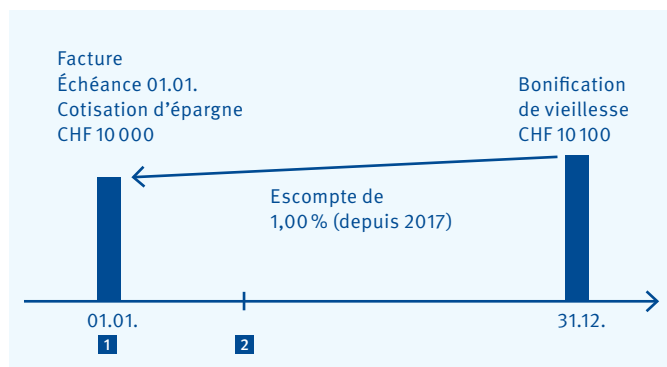
Il est avantageux de régler les cotisations LPP de manière anticipée. Les hausses de salaire et les entrées en service de nouveaux collaborateurs peuvent entraîner des primes supplémentaires. Il s'agit dans ces cas-là de prendre la date de la modification comme date d'échéance afin d'éviter des coûts additionnels. La plateforme en ligne «Business Life Direct» facilite l'administration des contrats et permet le suivi du compte courant LPP.

Échéance des cotisations et escompte

Les cotisations sont dues au 1^{er} janvier. La bonification de vieillesse est escomptée à cette date, ce qui entraîne un

décompte de cotisations plus bas. Les modifications apportées en cours d'année (nouvelles entrées/sorties de collaborateurs, etc.) ne sont pas encore prises en compte à ce moment-là; les montants correspondants sont exigibles à la date de la modification. Les débits ou crédits sont comptabilisés dans le compte courant et échoient à la date de la modification.

L'exemple suivant illustre deux scénarios de paiement. À titre de simplification, seule la cotisation d'épargne pour la part obligatoire a été escomptée (taux d'intérêt LPP). Toutes les autres cotisations n'ont pas été prises en compte.



- 1 Paiement jusqu'au 1^{er} janvier: Vous profitez de l'escompte.
- 2 Paiement après le 1^{er} janvier: Vous bénéficiez de l'escompte. Un paiement après l'échéance entraîne une charge d'intérêts en raison du pré-financement de la Bâloise Vie SA. Les intérêts passifs du compte courant sont seulement calculés à partir du 06.01.

Conditions

Un paiement effectué après le 1^{er} janvier signifie un préfinancement par la Bâloise, ce qui entraîne des intérêts débiteurs. Les intérêts passifs du compte courant sont seulement calculés à partir du 06.01. La cotisation est payable dans tous les cas au moins en proportion du nombre de mois écoulés depuis le début de l'année civile, y compris les éventuels arriérés des années précédentes. En cas de retard de paiement, une information relative au solde vous sommera de régler l'arriéré par le virement du montant nécessaire. Si le paiement minimal correspondant n'est pas effectué, la première sommation vous sera envoyée. Les éventuels frais de sommation et de recouvrement sont prélevés selon le règlement des coûts.

Business Life Direct

La plateforme en ligne Business Life Direct permet, outre la consultation des propres comptes, d'effectuer différents calculs et opérations. Vous trouverez de plus amples informations sur www.baloise.ch/businesslifedirect.

Bâloise Vie SA

Aeschengraben 21, case postale

CH-4002 Basel

Service clientèle 00800 24 800 800

serviceclientele@baloise.ch

www.baloise.ch

